

Air France remplace ses avions par des TGV sur la ligne Strasbourg-Roissy



Copyright Reuters

Olivier Mirguet, à Strasbourg | **10/12/2012**, 17:40 -

L'exploitation aérienne de la ligne Strasbourg-**Roissy** CDG va **s'arrêter le 2 avril 2013**. Air France a annoncé lundi soir, à Strasbourg, que **les avions seront remplacés par des TGV**, affrétés auprès de la SNCF.

La compagnie aérienne compte ainsi affréter 100 000 sièges par an pour opérer ce nouveau type de desserte, qu'elle qualifie de « bimodale ». Des TGV Air France sont déjà en service sur Roissy-Bruxelles, mais la compagnie n'a jamais opéré une telle offre, qui sera donc 100 % ferroviaire, sur une ligne intérieure française.

« Avec 140 000 passagers par an, dont 40 000 en point à point, Strasbourg-Roissy figure parmi les lignes intérieures françaises dont les recettes unitaires sont les plus faibles, déclare Thierry de Bailleul, directeur régional France Est chez Air France. Avec le TGV, Air France ne va pas relever les recettes, du moins pendant les deux premières années. Mais nous allons immédiatement diminuer les coûts. »

Sièges en première classe

Les trois fréquences quotidiennes actuelles, sur un temps de vol d'1 heure et 10 minutes, seront remplacées par quatre fréquences en TGV. **Les trains effectueront le trajet en 2 heures et 30 minutes**. Les passagers embarqueront à bord des trains depuis un terminal dédié, qui sera aménagé sur 120 mètres carrés en gare de Strasbourg. Trois agents Air France y assureront l'enregistrement de passagers jusqu'à 15 minutes avant le départ. Un nouveau prestataire sera désigné pour la manutention des bagages. **En 2017**, avec la mise en service de la deuxième phase de la LGV Est entre Strasbourg et Paris, le temps de trajet vers Roissy **sera ramené à 1 heure 50**. Ces TGV n'offriront, dès le départ, que des sièges en première classe. Air France promet de nouveaux services à bord, telle que la connectivité Wifi.

La ligne Strasbourg-Orly n'est pas affectée... pour le moment

La fermeture de la ligne Strasbourg-CDG avait déjà été évoquée cet été. Elle aurait dû intervenir dès le mois de décembre. Les élus des collectivités territoriales alsaciennes ont tenté de convaincre Alexandre de Juniac, PDG d'Air France, de renoncer à ce projet, qui réduira l'accessibilité aérienne de la capitale européenne. Ils ont seulement réussi à repousser l'échéance. La ligne **Strasbourg-Orly**, qui transporte 165 000 passagers par an, n'est pas affectée par cette réorganisation, mais elle **pourrait être supprimée en 2017**

<http://www.latribune.fr/regions/alsace/20121210trib000736281/air-france-remplace-ses-avions-par-des-tgv-sur-la-ligne-strasbourg-roissy.html>